

20230303 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/47253/en-grece-les-pushbacks-de-migrants-sont-organises-et-massifs-affirme-une-ong>

[Actualités](#)



Des migrants refoulés en mer Égée. Crédit : Aegean Boat Report

En Grèce, "les pushbacks de migrants sont organisés et massifs", affirme une ONG.

Par [Romain Philips](#) Publié le : 03/03/2023

Dans son dernier rapport paru jeudi, le Conseil grec des réfugiés (GCR) souligne le caractère méthodique et systématique des refoulements de migrants sur le fleuve Evros, à la frontière turque, ou en mer Égée.

Le 12 avril 2022, 37 Syriens, dont 17 mineurs, sont entrés en Grèce depuis la [Turquie](#) en traversant le fleuve Evros. Après une journée passée sur un îlot du fleuve, ils ont contacté le Conseil grec pour les réfugiés (GCR) qui a signalé leur besoin d'assistance aux autorités. À partir du 14 avril, l'organisation n'a plus eu de nouvelles du groupe.

Mais, deux semaines plus tard, les demandeurs d'asile ont repris contact avec le GCR. Ils ont alors témoigné avoir été arrêtés par des hommes en uniforme le soir du 14, violentés, agressés sexuellement à l'aide d'objets et humiliés, avant d'être renvoyés en Turquie.

C'est l'une des histoires de refoulement que le Conseil pour les réfugiés révèle [dans son dernier rapport](#), publié jeudi 2 mars 2023. Lefteris Papagiannakis, le directeur du GCR, a

répondu aux questions d'InfoMigrants sur cette pratique illégale mais couramment utilisée en Grèce.

IM : Dans ce rapport, vous documentez 11 cas de refoulements de la Grèce vers la Turquie, et deux de la Turquie vers la Grèce. Que nous apprennent ces témoignages ?

Lefteris Papagiannakis : Ces témoignages racontent la façon dont des gens qui sont hors de contrôle pratiquent cette procédure illégale de repousser les gens de la Grèce vers la Turquie, à la frontière terrestre d'Evros principalement. La similarité dans les récits démontre la façon dont cette activité est organisée. On voit que les pushbacks sont organisés, répétitifs et massifs.

Pour nous, ça démontre très clairement qu'il y a quelque chose qui est décidé par une autorité ou par des gens qui fonctionnent en dehors de la procédure nationale et de tout cadre légal. Il est difficilement envisageable que les autorités ne sachent pas ce qu'il se passe à la frontière.

>> **À re(lire) :** [Un ex-policier grec de l'Evros : "Les pushbacks existent, j'ai moi-même renvoyé 2000 personnes vers la Turquie"](#)

IM : Tous ces refoulements illégaux sont documentés sur la base de témoignages de migrants. Quels détails racontent-ils ?

LP : Les personnes racontent qu'il y a des personnes cagoulées et habillées en noir, qui, dans la nuit, les arrêtent et les repoussent de diverses façons vers la Turquie. D'autres témoignent avoir été arrêtées puis transférées dans des sites sans savoir où elles se trouvent et, de là, elles sont amenés dans la nuit vers la frontière et repoussées vers la Turquie.

On a même un cas où un groupe de personnes a été refoulé vers la Turquie alors que les exilés étaient arrivés sur l'île de Lesbos et étaient en train d'être placés au camp de Magala Therma.

IM : Selon votre rapport, plusieurs migrants évoquent dans leurs témoignages des violences, des agressions sexuelles et même des viols. Êtes-vous surpris par ces révélations ?

LP : La violence fait partie du pushback. Le but est de faire peur aux gens pour qu'ils ne reviennent pas. Il y a un message qui est envoyé, pas seulement aux personnes qui sont repoussées, mais aux personnes qui veulent venir en Grèce: 'Ne venez pas, vous risquez d'être repoussés violemment'. Le message indirect est très, très clair.

Les agressions sexuelles font toujours partie, malheureusement, de l'arsenal des gens qui veulent faire peur. On le voit dans les guerres, tout comme lors de renvois illégaux à la frontière.

>> **À re(lire) :** ["Ils nous ont jetés à la mer" : deux disparus après un pushback de la Grèce vers la Turquie](#)

IM : Pour les différents cas que vous présentez dans ce rapport, les affaires ont-elles été portées devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ?

LP : Dans plusieurs cas, nous représentons des victimes de [refoulements illégaux](#) qui veulent recourir à la justice. On les aide car ils sont choqués et ont très peur. Ils ont peur que leurs témoignages puissent être utilisés contre eux dans leur demande d'asile.

Parfois, des mesures exceptionnelles sont acceptées par la Cour, pour que le demandeur reste en Grèce. Cette procédure nous donne le temps d'organiser l'affaire, de ramener des preuves et des témoignages, afin de faire un recours contre la Grèce ou contre la Turquie.

Nous espérons que la CEDH reconnaitra que nos affaires sont bien des pushbacks. Mais cela prend du temps, c'est une procédure assez longue. La dernière fois que la Grèce a été condamnée par la CEDH, ([pour un naufrage en 2014 en mer Égée](#) d'une embarcation transportant une trentaine de migrants, dans lequel 11 personnes sont mortes, ndlr), cela a duré 8 ans. La Cour avait reconnu que la police côtière n'avait pas traité les gens avec dignité et les avait mis en danger.

IM : Les autorités grecques, elles, démentent avoir recours à ces refoulements illégaux...

LP : Oui, et le Conseil grec des réfugiés ainsi que d'autres ONG sont mis sur la sellette par le gouvernement. Nous sommes traités de provocateurs, d'acteurs qui défendent la politique turque. Le travail des ONG est criminalisé.

Pour moi, c'est inacceptable. Cela prouve que quelque chose va très mal en Grèce. Même quand [le rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude \(OLAF\)](#) avait été présenté, avec une vidéo de l'avion Frontex démontrant que les garde-côtes grecs avaient retiré le moteur d'un petit bateau et repoussé l'embarcation dans les eaux turques, cela n'avait pas été accepté comme preuve.